

Bilan 2019-2020 du
Conseil d'établissement
École Albert-Schweitzer

COMPOSITION DU CÉ

Le Conseil d'établissement (CÉ) se compose de membres parents et personnel de l'école. La directrice assiste à toutes les réunions à titre d'invitée.

Le CÉ 2019-2020 était composé des membres suivants:

Parents : Josiane Deslandes, Isabelle Dion, Sabrina Guité, Sylviane Jinchereau, Louis-Philippe Lefebvre, Marietta Omoa

Personnel de l'école : Julie Bellerose, Geneviève Caron, Nancy Caya, Isabelle Gingras, Geneviève Saucier, Nancy Thibodeau

Personnes invitées : Christyne Tremblay, directrice
Christian Ménard, directeur adjoint

RENCONTRES DU CÉ

Il y a eu trois (3) rencontres du mois d'octobre au mois de février. Les rencontres prévues en avril et en mai ont été annulées dans le contexte de la pandémie. La dernière séance de l'année s'est tenue de façon virtuelle, le 16 juin 2020.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2019-2020

- Adoption des règles de régie interne et du calendrier des rencontres
- Approbation des encadrements des frais chargés aux parents
- Approbation des activités éducatives complémentaires (sorties)
- Établissement d'un calendrier de travail
- Approbation des différentes redditions de compte des mesures ministérielles
- Suivi des recommandations concernant le plomb dans l'eau
- Suivi de l'étude de vétusté de l'école
- Suivi du projet de Loi 40 modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires
- Approbation des projets de l'Organisme de participation des parents (OPP)
- Approbation du contrat de photos scolaires
- Rédaction, approbation et envoi à la CSP des critères de sélection pour la direction d'école
- Adoption de la prévision budgétaire 2019-2020 de l'école

- Approbation de la grille-matières 2020-2021
- Approbation des articles scolaires et cahier d'exercices
- Approbation du mode de vie
- Approbation des dépenses reliées au fond à destination spéciale et aux contributions volontaires

Sujets non abordés en 2019-2020 – à retirer

- Approbation de l'acte d'établissement
- Adoption du budget du CÉ
- Approbation de l'évaluation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation
- Approbation des activités parascolaires (sur heures de classe)
- Approbation des activités extrascolaires (en dehors des heures de classe)
- Retour sur les fonctions et pouvoir d'un CÉ

POINTS PARTICULIERS

• **Présence du public aux séances**

Cette année, des parents non membres du CÉ ont assistés aux séances en tant que public. Ils ont posé des questions et amenés des propositions lors du point « Parole au public ». Leur présence est appréciée et souhaitée.

• **Calendrier annuel 2019-2020**

Un calendrier a été établi pour tous les sujets à traiter au cours de l'année scolaire par le Conseil d'établissement, répartis selon les dates de rencontres prévues. Cet outil de planification a été élaboré dans le but d'avoir une vision globale des obligations du CÉ, mais aussi pour intégrer adéquatement des sujets soumis par les membres.

• **OPP et Environnement**

L'organisation de participation des parents (O.P.P.) a été très active encore cette année en organisant différents projets et activités, dont certains à caractère environnemental. Entre autre, l'organisation de dîners zéro déchet dans le cadre de la *Semaine québécoise de réduction des déchets*. De plus, le CÉ avait approuvé une dépense pour l'achat d'une boîte de récupération d'emballages de collation Terracycle, mais malheureusement, dû à la suspension des classes, le projet ne s'est pas conclu.

• **Représentants**

Lors de nos réunions, les représentantes au Comité de parents et de l'OPP nous résumaient les points abordés lors de leurs réunions respectives.

• **Sujets débutés en 2019-2020 reportés en 2020-2021**

Dû à la suspension des classes, les sujets suivants, abordés par le Conseil d'établissement, n'ont pas pu se conclure en 2019-2020 et seront reportés en 2020-2021 : réévaluation du service de traiteur, projet pilote de Trotibus, mise en place d'un processus de consultation des élèves